



Les Rayons de la Transparence!



COMITE DE PILOTAGE

23^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, le vendredi 12 février 2016

Compte rendu

Le Comité de pilotage a tenu sa vingt-troisième réunion ordinaire le vendredi 12 février 2016 au ministère des mines et de l'énergie.

Etaient présents à cette réunion douze (12) membres du Comité de pilotage, quatre (04) membres qui se sont excusés, le Coordonnateur national et ses collaborateurs. Ci-joint la liste de présence.

La réunion a été ouverte à 9 heures 30 minutes sous la présidence de Monsieur Badawasso GNARO, Secrétaire Général du ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement, Vice-président du Comité de pilotage, le Président, le Ministre des mines et de l'énergie étant en mission. Après la présentation des vœux de nouvel an et des mots de bienvenue adressés aux membres, il a demandé au Coordonnateur national de présenter l'ordre du jour de la réunion modifié et adopté comme suit :

1. Adoption du Compte-rendu de la 22^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage
2. Examen et adoption du plan d'actions 2016
3. Approbation du Choix du Conciliateur recruté pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2014
4. Présentation des documents finaux des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013
5. Informations ITIE sur :
 - La propriété réelle et la validation
 - La 7^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE
6. Divers

1. Adoption du compte-rendu de la 22^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage

Le compte-rendu de la 22^{ème} réunion ordinaire du Comité de pilotage tenue le mardi 03 novembre 2015 a été lu et adopté sous réserve des amendements.

2. Examen et adoption du plan d'actions 2016

Le plan d'actions ITIE-Togo 2016 est un extrait modifié du plan d'actions triennal 2014-2016. Il a été conçu en tenant compte du fait que le 1^{er} octobre 2016 le Togo doit présenter son rapport de validation. Ce plan est structuré en quatre (04) composantes. La première composante concernant le fonctionnement des organes de mise en œuvre est financé par le gouvernement et la BAD et prend en compte la participation des membres aux réunions du Comité de pilotage et du Conseil national de supervision en termes de prise en charge et un montant forfaitaire réservé à l'organisation matérielle/logistique des réunions. Le budget est estimé à 121 990 000

F CFA. Mais le financement disponible à ce jour est de 90 000 000 F CFA. Le reste, 31 990 000 F CFA, est à rechercher.

La composante 2 est consacrée au renforcement de capacités des organes de mise en œuvre et des parties prenantes. La réalisation des activités de cette composante permet de fournir aux organes de mise en œuvre et aux parties prenantes les outils nécessaires pour s'approprier les principes et exigences de la norme ITIE pour un suivi efficace de la mise en œuvre. Le budget de cette composante est estimé à 106 700 000 F CFA mais le financement disponible est de 61 700 000 F CFA. Le reste, 45 000 000 F CFA est à rechercher.

La composante 3 s'articule autour de la mise en œuvre de la stratégie de communication. Il a pour objectif de rendre publiques et accessibles toutes les informations sur la mise en œuvre de la norme ITIE et pour satisfaire à l'exigence n°6 de la norme. Le montant total du budget est estimé à 48 350 000 F CFA. Mais le financement disponible est de 41 300 000 F CFA. Il reste 7 050 000 F CFA à rechercher.

La composante 4 porte sur l'étude de cadrage et de l'élaboration des rapports ITIE-Togo. En dehors du suivi des recommandations et du rapport de validation qui ne sont pas pris en compte, la composante 4 est entièrement financée. Pour y parvenir, le Secrétariat technique a dû amputer une partie de son budget de fonctionnement à consacrer à cette composante dont l'importance est capitale pour la survie du processus. Le budget de la composante est de 128 000 000 F CFA.

Après présentation, les membres ont demandé que le budget fasse ressortir les écarts à présenter aux partenaires techniques et financiers pour solliciter leur financement. Les membres se sont inquiétés du fait que certaines activités n'ont pas trouvé de financement. Le Coordonnateur national a assuré que plusieurs activités seront couplées avec d'autres de même nature pour être réalisées. De plus, le Secrétariat technique va continuer les concertations avec les partenaires techniques et financiers après l'adoption de ce plan pour solliciter leur appui. Les membres ont également demandé que les activités phares soient priorisées dans la réalisation pour permettre au Togo de conserver son statut de pays conforme à la Norme ITIE à l'issue de la validation à laquelle le Togo sera soumis en octobre 2016.

Le Comité a demandé que les indemnités forfaitaires des membres soient revus à la hausse pour les motiver et qu'une commission soit mise en place pour le suivi des recommandations des rapports ITIE.

Les membres ont adopté le plan d'actions tout en demandant que le budget soit refait avec les montants réellement disponibles.

3. Approbation du choix du conciliateur recruté pour l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2014

Ce point de l'ordre du jour avait déjà été présenté à la précédente réunion du Comité de pilotage. Cependant, compte tenu du temps, les membres n'ont pas pu se prononcer sur le choix du conciliateur.

A cette réunion, les membres ont approuvé le choix du conciliateur qui se chargera de l'élaboration du rapport ITIE-Togo 2014. En effet, Le choix du conciliateur a suivi toutes les étapes requises depuis l'adoption des Termes de Référence par le Comité de pilotage jusqu'au recrutement en passant par l'Avis à Manifestation d'intérêt et la demande de proposition. Le

recrutement a été effectué selon les procédures nationales des marchés publics sous la supervision de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) qui a donné son avis de non objection. Le contrat est signé.

4. Présentation des documents finaux des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013

Les documents finaux des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013 ont été présentés aux membres qui ont constaté la livraison effective de ces documents. Il s'agit d'une version française, d'une version anglaise, d'une version simplifiée de chacun des deux rapports, d'une clé USB et d'un CD contenant les deux rapports.

5. Informations ITIE sur :

- La propriété réelle et la validation

En 2013, il a été décidé que la propriété réelle devienne une exigence et le Togo a fait partie du projet pilote. Mais étant donné que les pays ne disposent pas de texte sur la propriété réelle le Conseil d'administration de l'ITIE a retenu quatre options et les échéances pour que la propriété réelle devienne une exigence ITIE : la première option est que cela commence en 2017, la deuxième en 2018, la troisième en 2019 et la quatrième option est 5 ans soit en 2021.

Après consultation, le Secrétariat international propose que dans trois ans la publication des propriétaires réels deviennent une exigence et cela peut aller à 5 ans pour les pays qui ne seront pas prêts.

Concernant la validation, le Coordonnateur national a informé qu'à cause des informations contextuelles, beaucoup de pays ne pourront être conforme à la Norme car les exigences sont devenues contraignantes. Pour remédier à cela, le processus de validation a été révisé. Le Secrétariat international et le Conseil d'administration ont proposé que le délai maximal de validation, y compris les délais de prolongation, ne dépasse pas sept (07) ans. Toutefois, le délai initial d'évaluation est toujours maintenu à deux (02) ans et demi.

- La 7^{ème} conférence mondiale de l'ITIE

La 7^{ème} Conférence mondiale de l'ITIE est prévue pour les 24 et 25 février 2016 à Lima au Pérou. La délégation togolaise qui participera à cette conférence est composée à ce jour de quatre personnes prises en charge par la Banque Africaine de Développement et quatre parrainées par le Secrétariat international dont trois du Comité de pilotage et une personne du Secrétariat technique. Le stand d'exposition nationale du Togo sera organisé et animé par les membres du Secrétariat technique de l'ITIE-Togo. Le stand sera aménagé avec le reste des supports de communication utilisés à la 6^{ème} Conférence mondiale (Oriflammes, T-shirts, Casquettes, Sacs, Porte-clés, Pin's et Stylos) et d'autres supports (Roll-up, CD des rapports ITIE, DVD des sketches, Dépliants actualisés, Drapelets, Bâches visuelles ITIE, Fiches ITIE, Images) commandés avec les fonds que l'UEMOA a octroyés à l'ITIE-Togo pour appuyer la mise en œuvre de l'ITIE au Togo en 2014 et en 2015.

La délégation sera organisée de façon à ce que tous les membres participent à tous les ateliers et discussions. Cependant, une personne assurera la permanence sur le stand d'exposition.

6. Divers

Dans les divers, le Coordonnateur national a informé les membres de la clôture du processus de renouvellement des membres du Comité de pilotage.

Adopté à Lomé, le 29 mars 2016
Pour le Comité de pilotage
Séance ordinaire du 12 février 2016

Le Coordonnateur national



Didier Kokou AGBEMADON

Le Vice-président



Badawasso GNARO